

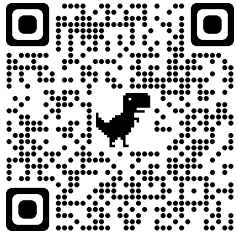
Convention Collective En danger !



Rassemblement jeudi 29 avril 2021

À 14h30 devant l'UDIMEC

(Polytec, 19 Rue des Berges, 38000 Grenoble)



**Salaires, temps de travail, formation...
Demain tout peut changer !**

L'UIMM (patronat de la métallurgie) a ouvert des négociations avec les organisations syndicales en 2016 sur les conventions collectives.

Toutes les garanties collectives des actuelles conventions sont remises à plat et soumises à cette négociation.

PROJET DU PATRONAT : (liste non exhaustive)

- Suppression de la prime d'ancienneté et de la prime panier
- Casse indirecte des 35h : de 220 heures supplémentaires par an et par salarié·e, il est prévu de passer à 300 heures + 150 heures = 450 heures, cela reviendrait à travailler six jours par semaine sur l'année
- La disparition du statut cadre et potentiellement des droits associés. Le forfait jour passerait de 218 à 235 jours.
- Suppression des grilles de classifications avec la mise en place du paiement au poste de travail + non reconnaissance des diplômes

Exemple : Alex occupe un poste au coeff 190. Demain il devient inapte au poste à cause d'une maladie professionnelle ou son poste est supprimé pour des raisons économiques. Il est reclassé dans l'entreprise, mais les seuls postes proposés à Alex sont classés coeff 155.

Le coefficient d'Alex sera donc descendu à 155, son salaire également.

C'est la fin de l'évolution de carrière !

**Tout pourrait être supprimé si nous ne luttons pas,
dans nos entreprises, pour peser sur ces négociations !**

Ne restez pas spectateurs-trices !

Les élu·e·s et mandaté·e·s CGT métallurgie seront présent·e·s massivement devant l'UDIMEC (siège patronal de la métallurgie de l'Isère) jeudi 29 avril 2021, jour où se déroulera la prochaine réunion de négociation et ce afin de peser dans le rapport de force.

Ces négociations nous concernent TOUTES et TOUS !

Ensemble, nous pouvons faire reculer les employeurs et gagner de nouveaux droits !

Principales propositions de la CGT :

- Les mêmes droits et garanties sociales pour l'ensemble des salarié·e·s de la branche,
- **Un SMIC à 1800 euros bruts** et des **augmentations générales de salaires** pour tous les salarié·e·s,
- L'élaboration d'une grille de classifications unique, permettant de **reconnaître les diplômes, l'expérience**, le changement de coefficient tous les quatre ans et le doublement du salaire sur la carrière,
- L'**égalité professionnelle** et salariale entre les **femmes et les hommes**,
- La **réduction du temps de travail à 32H**, nécessaire pour développer l'emploi et le pérenniser.

**Non ce n'est pas une utopie ! En agissant ensemble,
Nous obtiendrons une Convention Collective Nationale de haut niveau
pour les 1,5 millions de salarié·e·s de la métallurgie !**

**► Rassemblement jeudi 29 avril 2021
À 14h30 devant l'UDIMEC**

(Polytec, 19 Rue des Berges, 38000 Grenoble)

Contactez-nous ! Syndiquez-vous !



<https://m.facebook.com/metallurgie38/>



04 76 49 73 09



32 Avenue de l'Europe
38030 Grenoble Cedex 2



ustm@cgtisere.org



[Lien vers la vidéo sur YouTube](#)

